

Cet ouvrage a été publié dans le cadre de l'exposition *Sous la dictée de l'empereur*, organisée par le Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau et présentée du 2 juin au 30 septembre 2021 au Musée Napoléon de l'île d'Aix.

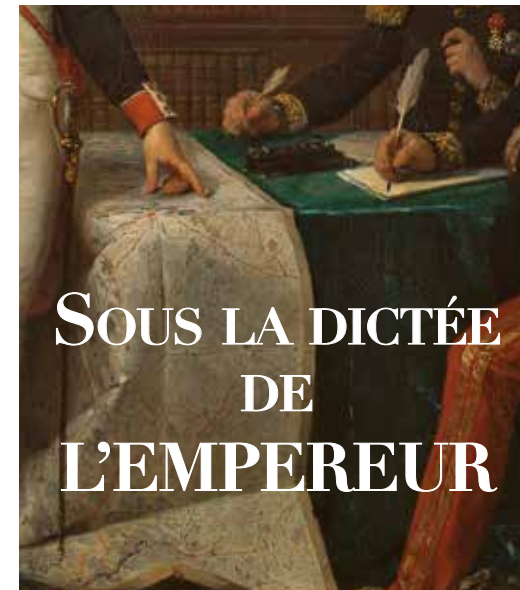
MUSÉE NATIONAL DES CHÂTEAUX DE MALMAISON ET BOIS-PRÉAU

Elisabeth Caude, conservatrice générale du patrimoine,
Directrice des musées nationaux des châteaux de Malmaison
et Bois-Préau, de l'île d'Aix et de la Maison Bonaparte à Ajaccio

Paul Astruc, secrétaire général

COMMISSARIAT

Christophe Pincemaille, chargé d'études documentaires principal au
Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau, responsable
scientifique des musées nationaux de l'île d'Aix.



CHRISTOPHE PINCEMAILLE





SOMMAIRE

| | |
|-----------------------------------|----|
| PRÉFACE | 8 |
| Napoléon, la gloire et l'histoire | 13 |
| Catalogue des œuvres exposées | 63 |

Vue de la Maison de l'Empereur
sur l'île d'Aix, actuel Musée Napoléon

Napoléon, la gloire et l'histoire

PROLOGUE

« *Toujours dans nos tableaux tu jettes ta grande ombre ;
Toujours Napoléon, éblouissant et sombre,
Sur le seuil du siècle est debout. »*

Victor Hugo, « Lui », décembre 1828, *Les Orientales*

Autour d'un tableau de Jean-Baptiste Mauzaisse
Napoléon dictant ses Mémoires
1841

Et si le tableau que nous avons sous les yeux n'était pas aussi anecdotique qu'il y paraît de prime abord ?

Le lieu de la scène nous transporte en 1816 à Longwood Old House, sur l'île de Sainte-Hélène. Debout, dans sa bibliothèque, Napoléon, en tenue de colonel des grenadiers de la garde, est entouré de ses quatre compagnons d'exil qui lui servent de secrétaires : ses deux aides de camp, assis à la table de travail, le général baron Gaspard

Gourgaud (1783-1852) et le général comte Charles Tristan de Montholon-Sémonville (1783-1853) ; derrière eux, sur une chaise, le général comte Henri Gatien Bertrand (1773-1844), le grand maréchal du palais ; tous trois sont en petit uniforme. Debout, légèrement en retrait, le comte Emmanuel de Las Cases, en habit civil (1766-1842), consulte un livre. Depuis la porte-fenêtre ouverte sur le jardin, on distingue, sous la lumière argentée d'une pleine lune, le camp militaire du plateau de Deadwood. Sur une éminence, un factionnaire anglais du détachement d'infanterie, chargé de la surveillance rapprochée de Longwood, monte la garde. Chronologiquement, cette scène se situe entre le 10 décembre 1815, jour où Napoléon et sa suite prirent possession de la maison de Longwood affectée par les autorités britanniques à l'illustre prisonnier et le 25 novembre 1816, date où Las Cases fut arrêté sur ordre du gouverneur Hudson Lowe et expulsé, avec son fils Emmanuel, vers la province du Cap.

Toutefois, ce portrait de groupe n'est pas un instantané saisi sur le vif, ni une restitution fidèle d'une séance de travail, car bien des libertés ont été prises. Son auteur demeura longtemps anonyme et c'est seulement en 2009, à la faveur d'une restauration, qu'apparut une signature sous les couches de vernis jaunies, à gauche, en bas de la toile : *Mauzaisse 1841*. Le nom du peintre était enfin dévoilé ! Jean-Baptiste Mauzaisse (1784-1844), élève de François-André Vincent, aux Beaux-Arts, qui avait travaillé à la décoration du Louvre et des Tuileries et tenait un atelier, à Paris, rue Neuve-Saint-Georges. On pouvait désormais, grâce à la date, relier le prétexte du tableau à l'événement majeur que constituait pour les bonapar-

tistes le retour des cendres de Napoléon à Paris en décembre 1840.

Il est assez probable que Gourgaud en fut le commanditaire et qu'il s'accorda avec l'artiste sur le choix du sujet. Il venait de rentrer de Sainte-Hélène, où il s'était rendu avec Bertrand, Las Cases et les membres de la mission conduite par le prince de Joinville, pour ramener en France, sur ordre du roi Louis-Philippe, « les restes mortels de l'empereur Napoléon ». C'était son hommage personnel aux mânes de son idole, dont il n'avait cessé de réclamer le rapatriement de la dépouille au gouvernement français. On peut donc supposer qu'il en suggéra lui-même la composition, avec le désir à la fois de se mettre en valeur, mais aussi et surtout de célébrer la mémoire du dieu qu'il vénérât.

Conformément aux règles vestimentaires très strictes, édictées par le grand maréchal du palais pour le service de l'empereur, Gourgaud porte ici le petit uniforme de général, dit « à la chasseur », composé d'un habit en drap bleu national, coupé à pan, d'une culotte à pont en drap écarlate, le tout couvert de broderies de feuilles de chêne ou de pampilles en fil d'argent doré. Il arbore fièrement, suspendue à son cou par un cordon rouge, la médaille de la Légion d'honneur qu'il a gagnée en Pologne, le 26 décembre 1806, sur le champ de bataille de Pultusk. Mais son véritable titre de gloire, la récompense suprême de sa bravoure, celle dont il était le plus fier, bien davantage que son brevet de baron, c'est le sabre qu'il porte ostensiblement au côté et qui n'est autre que le sabre de Bonaparte à Lodi. L'empereur le lui a donné pour le remercier de lui avoir sauvé la vie à Brienne-le-Château,

le 29 janvier 1814, en abattant d'un coup de pistolet un cosaque qui se précipitait sur lui avec sa lance.

Mauzaisse fait de Gourgaud le deuxième personnage du tableau, après Napoléon, reléguant ses autres compagnons au rôle secondaire de figurants. Pourtant, on les devine tous soudés dans l'exercice de leurs fonctions de scribes, concentrés sur les paroles de l'empereur qui leur dicte ses souvenirs. Ils semblent en oublier leurs querelles et leurs jalousies mutuelles et communier dans une sorte de ferveur fraternelle. Les Mémoires de Napoléon s'écrivent sous nos yeux, l'Histoire se fabrique devant nous pour être transmise à la postérité.

Le peintre a toutefois pris quelque liberté avec la localisation de la scène, qu'il place, non pas dans le bureau contigu à la chambre, où se tenaient ordinairement les séances de travail, mais dans la bibliothèque. Peut-être cherchait-il, par cette entorse à la réalité, à établir une correspondance entre Longwood et le palais des Tuileries, où le cabinet de l'empereur était à peu près configuré de la même manière que cette pièce. À partir de la description que lui aura fournie Gourgaud, il a reproduit les corps de bibliothèques grillagées en acajou, livrés par la maison Bullock de Londres, la table carrée, sur laquelle on déplaçait les cartes, mais qu'il recouvre d'un tapis vert et non de drap blanc à fleurs.

Le cadre, tel qu'il l'a arrangé, renforce la similitude avec le grand portrait de Napoléon peint par David, qui lui sert de modèle et qui montre l'empereur, au petit matin, aux Tuileries, après des heures d'un travail intensif. « Je l'ai représenté, avait annoncé le peintre, en 1812, dans une lettre à son commanditaire, le marquis de Douglas,



Jacques-Louis David,
Napoléon dans son cabinet de travail aux Tuileries, 1812
(Château de Fontainebleau, sous réserve d'usufruit).

dans le moment de sa vie qui est le plus habituel, le travail. »¹ Son visage, avec ses cheveux en bataille et ses yeux cernés de fatigue, indiquait que la nuit qui s'achevait avait été longue et studieuse. C'était l'époque où Napoléon veillait à la bonne marche de son empire quand le monde dormait. Puis survinrent les premières épreuves, qui lui semblèrent au-dessus des forces humaines et qui allaient inévitablement entraîner sa perte. « J'ai plutôt été abandonné que trahi, expliquera-t-il plus tard ; il y a eu plus de faiblesse autour de moi que de perfidie. »

Du doigt, l'empereur pointe sur la carte d'état-major dépliée devant lui, le champ de bataille de Waterloo, où la mort s'était refusée à lui. « Triste exemple des vicissitudes humaines ! écrira Gourgaud, dans son ouvrage sur la Campagne de 1815. Autant dans d'autres temps, la fortune s'était plu à le favoriser, autant à présent elle semble prendre plaisir à l'accabler. »² Condamné à demeurer parmi les vivants, tant qu'il vivrait et même quand il ne vivrait plus, Napoléon continuerait d'agir sur les espérances des peuples, comme une sorte de messie politique.

L'année 1816 correspond au moment où Hudson Lowe lui signifia officiellement qu'il était, selon la déclaration des puissances, le « prisonnier de l'Europe » et que sa garde était confiée à l'Angleterre. À cette époque, il espérait encore, à défaut d'un retour en Europe, du moins un

1. Citée par S. Allard, dans *Portraits publics, portraits privés, 1770-1830*, Paris, RMN, 2006, p. 80.

2. Général Gourgaud, *Campagne de dix-huit cent quinze ou Relation des opérations militaires qui ont eu lieu en France et en Belgique, pendant les Cent-Jours, écrite à Sainte-Hélène*, Paris, Plancher, 1818, p. IV.

élargissement de ses conditions de détention, mais très vite, il dut déchanter. Les journées s'écoulaient avec une monotonie que la privation de liberté rendait particulièrement éprouvante. Comment échapper à une existence condamnée à une oisiveté forcée, comment envisager de finir ses jours dans une vieillesse inutile ? Ces questions le minaient, à force d'être ressassées.

En proie au dégoût d'une existence qui avait perdu tout son sens, il avait entrepris d'écrire l'histoire de sa vie politique et militaire, considérant que le travail lui éviterait de basculer dans un ennui intégral et mortel qui l'emporterait à la longue. Il pourrait également satisfaire ainsi son ambition de survivre dans le cœur des hommes. La vie quotidienne s'écoulait donc au rythme des repas, des séances de dictées, des lectures, des causeries, des rares visites et des promenades. Encore celles-ci n'étaient-elles autorisées qu'à l'intérieur d'un périmètre restreint, étroitement surveillé, et cette humiliation supplémentaire finit par dégoûter l'empereur de sortir.

On ne peut s'empêcher, enfin, d'établir un parallèle entre notre tableau et celui commandé en 1840 à Horace Vernet (1789 -1863), par Anatole Demidoff, prince de San Donato, le gendre du roi Jérôme Bonaparte. Dans cette œuvre saisissante, dont le titre, « Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine », reprend textuellement l'une des dispositions testamentaires de l'empereur, on voit Napoléon, comme le Christ ressuscité, sortir de son tombeau. Mauzaisse s'en inspire et pousse l'analogie christique jusqu'à faire du martyr de Sainte-Hélène l'Homme de douleurs. Le rouge des uniformes et le grenat de la couverture des sièges ou des



D'après Horace Vernet, « *Je désire que mes cendres...* », aquatinte en couleurs, vers 1860 (Musée de Malmaison).

motifs du tapis, ne confèrent-ils pas à l'ensemble de sa peinture une coloration qui évoque la tunique écarlate du Christ abandonné des hommes ?

« Je suis le chemin, la vérité et la vie », répondit Jésus à Thomas ; « J'étais puissant et haut de cent coudées », confiera Napoléon à Las Cases³. Le *Catéchisme impérial* de 1806 enseignait aux enfants que l'Empereur était l'image de Dieu sur terre et le ministre de la puissance divine. Balzac, qui ne cachait pas son admiration, faisait dire à Goguelat, ancien fantassin de la Grande Armée, dans *Le Médecin de campagne* (1833) que Dieu avait donné à Napoléon, dont l'étymologie signifiait d'après lui « le lion du désert », le droit de tracer son nom en rouge sur la terre. Et, Mauzaisse, sous l'inspiration de Henri Heine (1797-1856), le poète allemand, qui le premier, avait parlé des évangiles de Sainte-Hélène, à propos du *Mémorial* de Las Cases et des Mémoires des médecins O'Meara et Antommarchi, fit de Gourgaud, Montholon, Bertrand et Las Cases, les quatre témoins de ce « Christ temporel qui a souffert sous Hudson Lowe ».

3. Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, Paris, Ernest Boudin, 1842, tome I, juin 1816, p. 489.

« *Ce n'est pas un génie qui me révèle tout à coup en secret ce que j'ai à dire, ou à faire dans une circonstance inattendue pour les autres, c'est ma réflexion, c'est la méditation.* »

Qu'on s'imagine un instant Napoléon, perdu dans une réflexion dont on ne saura jamais rien, la tête nonchalamment appuyée sur une main. Et soudain voilà qu'il se redresse, qu'il sort de son silence et dit, en se levant : « Quel roman, pourtant que ma vie ! »⁴

La scène est trop belle pour être vraie ; elle a même toutes les chances d'avoir été inventée ou du moins recomposée par Emmanuel de Las Cases, qui la rapporte dans une édition tardive et très arrangée de son *Mémorial de Sainte-Hélène*. En 1842, année de sa parution, depuis deux ans déjà les cendres de l'empereur, exhumées de Sainte-Hélène, ont été rapatriées aux Invalides, conformément à son souhait « de reposer sur les bords de la Seine, au milieu du peuple français que j'ai tant aimé ». Et depuis longtemps la légende s'est emparée de lui. Elle a refaçonné son personnage à l'aune d'une gloire que se dispute la France de Louis-Philippe. Elle a réécrit son histoire, au point qu'on ne distingue plus entre la figure du héros de roman et le mortel qui avait pour nom Napoléon Bonaparte. Il a quitté l'échelle humaine et la temporalité des hommes, il est devenu l'Empereur, à la fois icône et idole du récit national, imposant la

⁴ *Idem*, juin 1816, tome I, p. 506.

silhouette du Petit Caporal, immédiatement reconnaissable à sa redingote et à son chapeau, à sa pose aussi, avec une main glissée dans le gilet, le regard scrutateur, ainsi qu'il apparaît juché au sommet de la colonne Vendôme. Mais lui-même, de son vivant, comment s'était-il défini ?

Quand, en août 1815, il comprit que l'hospitalité que le gouvernement anglais daignait lui accorder, entraînerait sa relégation à l'autre bout du monde, il n'eut pas d'autre alternative que d'opposer à la perspective d'un si lointain exil, l'activité intellectuelle comme échappatoire au désœuvrement. Parce que ses ennemis allaient l'envoyer au milieu de l'Atlantique Sud, à des milles des côtes d'Afrique ou du Brésil, il s'estima traité comme un prisonnier et il en adopta l'attitude. Sur cet îlot volcanique à peine plus grand que la capitale de son Empire, soixante-dix fois plus petit que sa Corse natale, il n'était nul besoin de mettre des barreaux aux fenêtres de Longwood Old House, la résidence qu'on lui avait provisoirement assignée, pour qu'il se sente en captivité ; l'Océan rendait vain tout projet d'évasion de cette citadelle naturelle, battue par la houle et les vents.

Londres avait toutefois veillé à lui assurer une installation digne et confortable, qui coûta une véritable fortune au Trésor britannique. Le ministère des Colonies avait chargé le fournisseur de la Couronne, George Bullock, d'expédier un mobilier neuf pour son appartement et les logements de sa suite. De même, il avait demandé à l'architecte Atkinson de concevoir les plans d'une imposante demeure coloniale, initialement prévue à deux niveaux et l'on avait acheminé jusqu'à Jamestown les matériaux

nécessaires à sa construction. Mais ces mesures importaient peu à ses yeux, car elles n'adouciaient en rien ses conditions de vie, dès lors qu'il était privé de sa liberté. Il se savait, en effet, constamment épié et la surveillance étroite dont il était l'objet lui rappelait qu'il n'était plus le maître de son destin. S'il espéra dans un premier temps que par humanité, ses gardiens relâcheraient un peu l'étau qui l'enserrait, il dut bientôt admettre qu'ils maintiendraient un régime sévère autour de sa personne et que Sainte-Hélène serait son tombeau.

Lui qui avait parcouru l'Orient, traversé les déserts, sillonné l'Europe, poussé ses chevauchées jusqu'au cœur de l'immense plaine russe, qui avait même rêvé, au soir de Waterloo, refaire sa vie en Amérique, se voyait condamné à l'immobilité sur un rocher au milieu de nulle part. « Que pourrons-nous faire dans ce lieu perdu ? », s'était-il interrogé devant Las Cases. « Sire, lui avait répondu ce dernier, nous vivrons du passé ; il a de quoi nous satisfaire. »⁵ Il avait eu un terrible avant-goût de la monotonie de sa nouvelle existence à bord du *Northumberland*, durant l'interminable traversée qui le conduisait à son ultime destination (9 août - 15 octobre 1815). Et ce fut comme une évidence, qui s'imposa à lui. Elle raviva l'engagement qu'il avait pris à Fontainebleau, le 20 avril 1814, au moment de faire ses adieux à sa vieille Garde, quand il avait promis à ses grognards de servir encore leur gloire en écrivant le récit des grandes choses qu'ils avaient faites ensemble.

5. *Idem*, août 1815, tome I, p. 24.

Sa vocation d'homme de lettres qui le poursuivait depuis son adolescence, avait ressurgi. Il avait consacré sa vie au travail et jamais il n'avait dissocié la réflexion de l'action. Au contraire, il avait noirci mentalement de ses cogitations des cahiers entiers. « Moi, je travaille toujours, avait-il confié au conseiller d'État Roederer, je médite beaucoup ; si je parais prêt à répondre à tout, à faire face à tout, c'est qu'avant de rien entreprendre, j'ai longtemps médité ; j'ai prévu ce qui pourrait arriver. Ce n'est pas un génie qui me révèle tout à coup en secret ce que j'ai à dire, ou à faire dans une circonstance inattendue pour les autres, c'est ma réflexion, c'est la méditation. Je travaille toujours en dînant, au théâtre ; la nuit, je me réveille pour travailler. »⁶ Ce forcené, rivé en permanence à son bureau, même sur le théâtre des opérations de guerre, n'oubliait jamais rien. Les pensées, les informations, les intuitions s'agrégeaient dans sa tête, selon une méthode mnémotechnique qui lui permettait de les solliciter instantanément. Il était à lui seul une bibliothèque portable, qui contenait tous les types d'ouvrages, depuis les grands classiques de la littérature jusqu'aux plus arides annuaires administratifs.

À son niveau de responsabilités et dans le régime politique qu'il avait construit autour de sa personne, même la plus prodigieuse des mémoires n'aurait pas suffi à l'immensité de la tâche. Son cerveau génial, qui comprenait et saisissait les données à une vitesse prodigieuse, était relié à une bureaucratie conformée selon ses direc-

6. Cité par Sainte-Beuve dans *Causeries du lundi*, Paris, Garnier Frères, 1867, tome VIII, p. 384.

tives. Les cabinets ministériels consignaient les données sur des livrets particuliers, dont il avait tracé lui-même le plan et dessiné les tableaux : livrets de la guerre, par ordre numérique, par division militaire, par corps d'armée, feuilles des mouvements, livret du personnel, de l'artillerie et du génie, des opérations de levée de troupes par département ; livret des armées étrangères, livret de la marine, indiquant les bâtiments classés par ordre de construction, par préfectures maritimes, par arsenal, par escadres ; livrets des finances, mentionnant l'état de chaque crédit, de chaque dépense, de chaque caisse ; les mercuriales, portant le prix du blé, une information hautement stratégique pour mesurer l'état de l'opinion publique en fonction de la variation des cours et de la cherté des denrées. Leur lecture lui procurait une vue à la fois synoptique et détaillée de son empire. Il classait ensuite les données dans les différentes cases de sa mémoire, structurée comme un puissant ordinateur.

Le repos était refusé à cet esprit en perpétuelle ébullition, toujours plongé dans la lecture des livres, des cartes, des statistiques, des rapports, des mémoires et des correspondances de ses agents. Toujours occupé à régler mille détails, à élaborer des combinaisons politiques, des alliances et des retournements d'alliances, des plans de conquêtes, des redécoupages de territoires. Toujours prêt à anticiper et à relever les défis, à lancer sa Grande Armée à l'assaut des forces adverses. Toujours en train de tracer des canaux ou des voies nouvelles, de construire des arsenaux, des ports, des édifices somptueux pour embellir les principales villes de son Empire et les deux capitales de sa double couronne, Paris et Milan. Toujours à légiférer,

à réglementer, à réorganiser, à redresser, à surveiller. Nul domaine, de la morale à l'économie ou à la vie artistique, de la sphère privée à l'espace public, n'échappait à son contrôle, ni la rédaction des lois, ni les cultes, ni l'instruction de la jeunesse, ni l'approvisionnement des foires et des marchés. Il exigeait des membres de sa famille la même soumission qu'il attendait de ses quarante-quatre millions de sujets, les subordonnant à sa stratégie territoriale et à son système dynastique, leur imposant ses goûts, ses choix matrimoniaux, décidant même de leurs lieux de résidence.

Le 2 mars 1806, devant les députés des départements du Corps législatif, il avait rappelé, dans le Discours sur l'état de l'Empire que prononça en son nom le ministre de l'Intérieur, « qu'au milieu de ces immenses et pénibles travaux, lorsque l'empereur, livré aux hasards et aux combinaisons de la guerre, en éprouvait toutes les fatigues comme le simple soldat, exposé à toute l'intempérie d'une saison rigoureuse, n'ayant souvent pour lit qu'une botte de paille, et pour toit que ce ciel d'où semble émaner tout le feu de son génie, alors même il tenait, à trois cents lieues de distance, tous les fils de l'administration de la France, en soignait les plus petits détails, s'occupait des intérêts de son peuple comme de ceux de ses soldats, voyait tout, savait tout, semblable à cette âme invisible qui gouverne le monde et que l'on ne connaît que par sa puissance et ses bienfaits. Vous en avez pour preuve les décrets nombreux datés d'Ulm, de Munich, de Vienne, d'Austerlitz. »⁷

7. *Discours sur l'état de l'Empire*, 1806.

Napoléon était entré dans une légende qu'il avait lui-même inspirée, en auteur de sa propre prophétie, ce qui fera dire à Chateaubriand, outré par autant d'aplomb, que « la vie de Buonaparte est une vérité incontestable que l'imposture s'était chargée d'écrire »⁸. Omniscient, omnipotent, prophète et oracle, Napoléon prétendait prouver qu'il voyait mieux et plus loin que les autres. Jusqu'à s'aveugler sur lui-même et se refuser à entendre les premiers signaux d'alerte qui commencèrent pourtant à retentir au tournant de l'année 1812. Dans quelle mesure ne s'est-il pas estimé investi d'une sorte d'infaillibilité qui a nourri son sentiment de surpuissance et d'invincibilité ? C'est pourquoi on peine à imaginer les émotions qu'il a pu ressentir lorsque le 31 juillet 1815, en rade de Plymouth où il attendait que les alliés statuent sur son sort, l'amiral Keith, le commandant de la flotte de la Manche et sir Henry Bunbury, le sous-secrétaire d'État à la Guerre, montés à bord du *Bellérophon*, lui communiquèrent la décision du gouvernement britannique de l'exiler à Sainte-Hélène. On sait seulement que dans les jours qui suivirent cette douloureuse annonce, il demeura prostré au fond de sa cabine.

Sa chute fut aussi spectaculaire que son ascension avait été fulgurante. Le choc fut d'autant plus brutal qu'il

avait toujours été obsédé par la nécessité de garder la maîtrise des choses. Il avait une telle foi en sa mission, qu'il refusa de voir que ses ennemis ne lui feraient aucun quartier. Débordé par son orgueil, il crut qu'ils le ménageraient en lui épargnant un exil trop cruel. Il espérait profiter de leurs dissensions pour obtenir un traitement plus favorable, mais ils se montrèrent solidaires les uns des autres et firent bloc contre lui. Les puissances européennes, l'Angleterre en tête, le voulaient à terre. Elles étaient déterminées à l'empêcher par tous les moyens de se relever. À défaut de l'éliminer physiquement, elles s'employèrent à le détruire psychologiquement, avec cette pointe de satisfaction qu'inspire le sentiment jubilatoire de tenir enfin l'occasion de se venger. Pour les représentants de la Sainte-Alliance, l'heure était venue d'en finir avec le problème de Napoléon en le reléguant sur l'autre hémisphère. Il protesta de la plus vive manière et il dénonça en vain l'indignité du gouvernement Liverpool. « J'en appelle à l'Histoire : elle dira qu'un ennemi, qui fit vingt ans la guerre au peuple anglais, vint librement, dans son infortune, chercher un asile sous ses lois ; quelle plus éclatante preuve pouvait-il lui donner de son estime et de sa confiance ? Mais comment répondit-on en Angleterre, à une telle magnanimité ? On feignit de tendre une main hospitalière à cet ennemi ; et quand il se fut livré de bonne foi, on l'immola. »⁹

Sa lettre, qui fait écho à celle qu'il avait adressée vingt jours plus tôt au prince-régent d'Angleterre, depuis l'île

8. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, édition Edmond Biré, Paris, 1899-1900, tome IV, p. 81.

9. Las Cases, *op. cit.*, tome I, p. 57.

d'Aix, révèle un manque flagrant de discernement chez un homme qui avait manifestement perdu le contact avec la réalité. Comment pouvait-il supposer un instant que les Anglais, qu'il avait combattus pendant plus de dix ans, dans une guerre totale, meurtrière et ruineuse, se montreraient soudain généreux envers celui qui avait osé contester leur suprématie maritime et qui venait d'être vaincu à Waterloo au terme d'une lutte impitoyable ? En outre, Londres n'avait aucune raison de lui faire confiance, dès lors qu'en mars 1814, il avait trahi ses engagements en quittant l'île d'Elbe pour reconquérir son trône. Son appel à la postérité et la confiance qu'il plaçait dans le jugement des générations futures indiquent suffisamment dans quel profond mépris il tenait ses vainqueurs. L'histoire allait lui offrir un refuge. Il s'y replia pour échapper au présent, mais aussi pour fuir ses contemporains qui l'avaient déçu, puisqu'ils n'avaient pas su le comprendre.

L'empereur avait deviné qu'en captivité, faute d'espace et de liberté, il n'aurait guère le loisir de se réinventer une vie nouvelle. Aussi, décida-t-il de se renfermer sur lui-même. Son temps se répartirait désormais entre le passé et l'avenir, dans une convocation permanente de l'histoire, afin d'échapper à un présent devenu pour lui insupportable et révoltant, à cause surtout de sa propre impuissance. La mémoire, disait Aristote, appartient au passé. Napoléon mobilisa la sienne, qui constituait sa meilleure ressource. Il partit en quête de ses souvenirs, comme un chasseur traquant un gibier, pour en proposer le récit à la postérité. Il en vint même à cultiver une sorte de mystique de la mémoire. Comme un père

arraché à l'objet de ses affections, il n'eut de cesse de penser à son fils, mais il réagit aussi en fondateur de la dynastie des Napoléon. En effet, dans son malheur, il ne désespérait pas que le rejeton de la « 4^e race » connaisse un destin favorable. Il se considérait comme le maillon d'une chaîne multiséculaire qui, d'un bout tenait à Charlemagne, de l'autre à Robespierre et remontait jusqu'à lui. Or, il appartenait au roi de Rome de passer le relais, si la fortune le décidait. « Mon souvenir sera la gloire de sa vie », consignera-t-il peu avant sa mort, dans des *Instructions* à ses exécuteurs testamentaires (26 avril 1821).